



## **Victoire des salariés grévistes à la SARL Cambon**

**La négociation obtenue au bout de 7 jours de grève a été menée sous l'égide du Médiateur désigné par le Préfet de l'Aveyron.**

**Au 9<sup>e</sup> jour de grève la négociation a débutée à 9 heures dans les locaux de la Mairie, elle a été ponctuée de 9 suspensions de séances traduisant l'âpreté des débats.**

**C'est avec un esprit de responsabilité, de volonté de sortir de ce conflit long et difficile que les élus CGT ont exigé la signature d'un accord qui répare les injustices, réinstaura un véritable dialogue social, s'engage vers une reconnaissance des qualifications et programme les formations indispensables à l'exercice de ce métier.**

- 1. Création d'un véritable dialogue social avec les élus CGT,**
- 2. Négociations annuelles obligatoires avant fin novembre 2013,**
- 3. Signature d'un accord d'entreprise,**
- 4. Formation du personnel au niveau funéraire,**
- 5. Revalorisation des emplois A (9,63€) et des emplois B (10,70€)**

**Tous les salariés de l'entreprise Cambon vont apprécier cette avancée salariale et notamment les emplois A qui étaient au SMIC.**

**Nous pouvons constater que pendant ce mouvement de grève tous les salariés grévistes sont restés unis, solidaires et déterminés.**

**Le soutien de la population, ainsi que des salariés de l'interprofessionnel, la compréhension des commerçants à qui nous présentons nos excuses pour la gêne occasionnée, ont été des éléments encourageants.**

**Nous remercions les médias d'avoir relayé nos revendications.**

**Les salariés reprennent le travail la tête haute vendredi 31 mai au matin.**

**Cette lutte gagnante a démontré l'importance et l'utilité d'une section syndicale CGT dans l'entreprise.**